

Le parcours de la Femme Congolaise cinquante ans après l'indépendance

Note de l'Auteur - A quelques mois de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de notre pays la RD Congo, alors que nous Congolais, nous nous préparons à fêter cette année jubilaire avec faste, il m'a été demandé, par le Conseil de rédaction de «Congo-Afrique», un exercice ardu, mais combien exaltant, que je suis fière d'accomplir pour la simple raison que j'ai moi-même fêté l'année passée mes cinquante ans d'existence, ce qui me donne le privilège de faire, non seulement le bilan de ma vie, mais également de passer en revue les cinquante ans du parcours de la femme dans notre pays depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960 jusqu'à nos jours.

Caroline LANDU Gombo

Je rends grâce à Dieu de m'avoir fait naître dans ce fabuleux et merveilleux pays qu'est le Congo, parce que j'aime intensément mon pays, je déplore cependant, le fait que beaucoup d'entre nous ne le connaissent pas et, par conséquent, ne savent pas lui rendre tout l'amour qu'il éprouve pour nous ses habitants.

J'aime beaucoup mon pays en dépit du contraste criant entre la réalité de fabuleuses richesses du sol et du sous-sol dont il regorge et l'autre réalité de l'extrême pauvreté de ses habitants !

Concernant ces richesses, j'éprouve des sentiments de tristesse chaque fois que j'en parle parce qu'elles ne nous profitent pas.

Parcours de la combattante...

Sur le trajet d'une quarantaine de kilomètres m'amenant à ma concession agricole, quel sentiment de tristesse, de dégoût et de désolation, voire, de révolte m'habite devant le spectacle auquel j'assiste et qui me donne à réfléchir !

Politologue, Cadre à la Trust Merchant Bank (TMB)
E-mail : muilakele24@yahoo.fr

Devant ce spectacle ahurissant, une question, toujours la même, me taraude : ces femmes qui portent de lourdes charges sur leurs têtes, qui marchent de longs kilomètres à pied afin d'évacuer leurs productions, qui sont affalées comme des automates le long de la rivière Lukaya, à peine vêtues, visages impassibles, le regard hagard, la plupart du temps accompagnées de leurs rejetons, principalement des filles, dont le travail supplémentaire, en dehors de celui des champs, est de concasser de blocs de pierre, de gros moellons, que certaines récupèrent dans le lit de la rivière, à la nage, au péril de leur vie, et qu'elles revendent à d'autres femmes qui les réduisent en caillasse, battant la pierre au rythme d'un tam-tam tout au long de la journée, sacrifiant la scolarité de leurs filles pour, selon leurs propres témoignages, augmenter le revenu du ménage et pouvoir boucler les cordons de la bourse, est-ce que leurs mères, tantes, sœurs, grands-mères, cousines, etc. ont vécu de la sorte ?

Cinquante ans après l'indépendance, est-il possible que des êtres humains, de surcroît des femmes, vivent de la sorte ? Qu'est-ce qui ne marche pas dans notre pays ? Est-ce que les choses ont toujours été ainsi ? Qu'est-ce qui a évolué ? Qu'est-ce qui n'a pas changé depuis l'époque coloniale ? La vie de ces femmes que j'observe tous les dimanches, s'est-elle améliorée et dans quel sens ? La situation sociale de ces femmes a-t-elle connu des changements significatifs ? Et dire que nous vivons à l'ère de la mondialisation où, grâce à des découvertes technologiques, certains peuples et nations vivent des avancées dans beaucoup de domaines : infrastructures modernes, autoroutes, ponts modernes, transport bien organisé, habitat amélioré, NTIC, etc. Mais, nous en RD Congo, nous n'avons rien d'autre à offrir que le triste spectacle de personnes, de femmes vivant en dessous du seuil du tolérable.

Situation de la femme de la période coloniale à l'indépendance

Avant l'indépendance, les femmes menaient-elles une vie plus organisée et paisible ? Une vie meilleure ? Ayant pu discuter avec quelques femmes, celles-ci m'ont avoué qu'à l'époque coloniale, « l'époque des Flamands », disaient-elles, ceux-ci prenaient soin d'elles bien que leur rôle au sein de la société ne consistait qu'à s'occuper des travaux ménagers, à cultiver les champs et à éduquer les enfants. Leur rôle était d'accomplir ce que les hommes attendaient d'elles en leur qualité d'épouse et de mère. Mais, elles étaient consultées et écoutées quand il s'agissait de certaines décisions à prendre concernant la bonne marche du village, bien qu'elles ne participaient pas à la gestion de la chose publique.

Selon Mme Manungu Athol, la femme était une animatrice dynamique dans la collectivité et l'organisation familiale. Sur le plan culturel, elle était considérée comme une gardienne des civilisations, et à cette époque, la femme représentait une courroie de transmission des valeurs traditionnelles entre générations et, sur le plan économique, la femme était essentiellement produc-

trice des biens et services, car le produit de son travail des champs bénéficiait à la communauté entière.

Avant l'indépendance, tout comme de nos jours, la vie sociale était régie par les hommes qui avaient tous les pouvoirs. La femme n'avait presque pas de droits et ne participait pas à la gestion de la chose publique, ni à la prise de décision. Les hommes la considéraient comme inférieure, si pas comme une chose, un objet. Elle n'avait personne pour défendre sa cause ni l'aider à revendiquer ses droits.

Pendant la colonisation, sa situation, déjà précaire, n'avait pas beaucoup évolué. Les avantages n'existaient que pour les hommes qui, eux, avaient droit à l'éducation, car ils pouvaient accéder aux études et à certaines formations réservées aux Noirs par les Blancs. Toutes les structures mises en place par le colonisateur pour l'épanouissement de l'homme restaient inaccessibles aux femmes en vertu du principe de la supériorité de l'homme sur la femme. La femme était abandonnée à elle-même, l'homme décidait à sa place, le manque d'instruction lui enlevait toute possibilité de s'émanciper. Elle n'arrivait plus à exercer son rôle d'éducatrice selon la tradition; son autorité diminuait progressivement; l'éducation traditionnelle laissa la place à la culture occidentale ⁽¹⁾.

(1) MUYABO Nkulu Kalenga, « La femme et les droits de l'homme », in *Acte du colloque, « L'approche de la femme dans le processus de développement national »*, tome 1, Kinshasa, CRPA, 1984, p. 69.

Pendant cette dure période, les femmes ne sont pas restées inactives. Quelques-unes d'entre elles se sont regroupées au sein des associations afin de créer une force politique capable de s'engager dans la lutte pour la libération du pays du joug colonial, au même titre que les hommes. La femme n'avait pas le droit de vote et n'était pas éligible; elle était quasi inexistante dans la vie publique. En fait, elle était tout simplement absente. Cette absence se remarquait également sur le plan éducationnel. Le droit de vote et d'éligibilité ne sera reconnu aux femmes qu'en 1967. Et dire que même à cette époque jusqu'à nos jours, les femmes représentaient plus de la moitié de la population du pays.

Elles n'allaient pas à l'école ou très peu et, à l'accession de notre pays à l'indépendance, s'il y avait des femmes à l'université et/ou universitaires, elles n'étaient pas nombreuses. En outre, il n'y avait aucune femme qui occupait un poste politique et public de premier plan.

Au regard de ce qui précède, quelle est aujourd'hui l'évolution du rôle de la femme dans notre société ?

Sans complaisance, ni faux-fuyants, notre constat est amer : la situation de la femme ne semble guère avoir évolué significativement.

En ville, à longueur de journée, la radio, la télévision et les journaux, à la veille de la célébration de la Journée Internationale de la Femme, parlent abondamment de la femme, du combat qu'elle mène pour obtenir tous ses droits politiques et autres. Le jour de la célébration de cette Journée, on les voit toutes en pleine euphorie. Des avancées, oui, nous devons honnêtement reconnaître qu'il y en a eu, mais au profit de quelle femme : la femme rurale ou la femme citadine ?

On entend souvent les médias faire l'éloge de la femme qui a réussi. A mon humble avis, quand on parle de la femme, il s'agit le plus souvent de la citadine dont le profil a été savamment défini selon des critères déterminés par les occidentaux.

Que veut dire réussir ? C'est avoir eu la chance d'étudier, avoir pu obtenir un diplôme, habiter une résidence spacieuse avec piscine, avoir des domestiques, rouler carrosse, posséder de gros cylindrés ou tout simplement prendre conscience que grâce au bagage intellectuel acquis, on peut influencer le cours des choses afin d'aider à créer des conditions de développement dynamique et durable pour tous et toutes.

Aujourd'hui, la femme a plus facilement et librement accès à l'école; elle a accès à des postes de responsabilités politiques; elle occupe certains postes / fonctions que personne n'aurait jamais imaginé voir occupées par une femme; elle est cadre d'entreprise, directrice, députée, sénatrice, ministre, médecin, etc. Malgré ce beau palmarès, la femme est très faiblement représentée. Nous devons reconnaître avec amertume que les femmes continuent, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, d'être sous-représentées dans les sphères de prise de décision, alors que leur participation est nécessaire pour relever les défis du développement durable de notre pays.

Au lieu de voir s'améliorer son sort, la femme est toujours victime des inégalités profondes; elle n'a toujours pas, comparativement à l'homme, autant de facilités d'accès à la scolarité; elle n'a pas droit à une éducation de base solide. L'homme, et même souvent la femme elle-même, dans certains cas, cantonne les femmes à des rôles mineurs, de seconde zone ne lui accordant pas droit à la parole, à une représentativité significative, malgré le droit de vote lui reconnu. Il est évident que la femme doit être la première à se préoccuper de son sort et du rôle qu'elle peut et doit jouer pour faire changer les choses, car personne d'autre qu'elle-même ne pourra mieux lutter à sa place pour se libérer du joug de l'homme.

Avant de terminer, je voudrais rendre hommage à la Constitution de la Troisième République qui a inscrit, dans son préambule, la représentation

paritaire de la femme et de l'homme. Cette Constitution traduit la volonté politique et l'expression des aspirations nationales, en prenant en compte les principes de parité entre les hommes et les femmes.

La Constitution déclare, en effet, ce qui suit :

Réaffirmant notre adhésion et notre attachement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples, aux Conventions des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant et sur les Droits de la Femme, particulièrement à l'objectif de la parité, de la représentation Homme-Femme au sein des institutions du pays ainsi qu'aux instruments internationaux relatifs à la protection et à la promotion des Droits humains... Les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et à assurer la protection et la promotion de ses droits. Ils prennent dans tous les domaines, notamment dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel, toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la Nation. La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions. La loi fixe les modalités d'application de ces droits.

Les choses sont en train de changer, il faut le reconnaître, mais assurément encore trop lentement. La majorité silencieuse, ces innombrables femmes qui, chaque matin très tôt, se réveillent pour aller chercher de quoi pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles, depuis 1960 à nos jours, soit cinquante ans après l'indépendance, continuent de se battre en silence, sans que rien ne soit fait pour leur alléger la tâche, celle non seulement de chercher les moyens pour faire vivre la famille, mais celle aussi d'assurer l'éducation de leurs enfants. Leurs maris, fonctionnaires de leur état, sont sous-payés et ne sont plus en mesure d'assumer seuls cette charge. Faute de bornes fontaines, elles doivent parcourir de longs kilomètres à pied pour puiser de l'eau au risque d'être victimes des violences multiples, en particulier des violences sexuelles, comme nos consœurs de l'Est de la RD Congo qui sont tout le temps violées par leurs propres compatriotes pour ensuite être mises au banc de la société du fait d'avoir été souillées.

Néanmoins, malgré le tableau sombre dépeint ci-dessus, je pense que nous sommes sur la bonne voie, celle du changement, car la femme est cette personne qui fait survivre économiquement beaucoup de ménages au Congo. Bien organisée, elle va constituer une force incontournable, sur laquelle il faudra compter afin que les choses marchent dans notre cher et beau pays. L'entente, la solidarité et l'entraide doivent impérativement exister entre nous les femmes afin que nous puissions, à l'avenir, voir notre pays prospérer à l'instar de toutes les nations du monde.

Caroline LANDU Gombo